VERSAILLES

Agent de crèche H/F

Agent social territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-61

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée	Domaine d'activité	Service concerné
PETITE ENFANCE	Enfance et famille	PETITE ENFANCE E46

Catégorie du poste	Poste ouvert aux	Type de poste
C	Contractuels et Titulaires	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Votre mission :

- Accueillir l'enfant et sa famille tout au long de la journée.
- Prendre soin de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins.
- Garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être de chaque enfant.
- S'engager dans les projets de l'établissement
- Participer à la cohésion de l'équipe et au développement de relations professionnelles harmonieuses et d'une ambiance sereine au sein de la crèche

Ce que nous recherchons chez vous :

- Un CAP petite enfance, CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance
- De la bienveillance, de la patience et de l'empathie
- Un sens des responsabilités et de l'organisation
- Un esprit d'équipe et le sens de l'écoute
- Le sens du service public

Ce que nous vous offrons :

- Un environnement de travail stimulant et bienveillant
- Un projet éducatif qui laisse place à la créativité
- Des équipes compétentes et engagées
- Des opportunités de formation et d'évolution professionnelle
- L'appui d'une équipe pluridisciplinaire pour un soutien aux pratiques et à l'accompagnement des enfants

Votre profil

Formation

Formation :

- CAP petite enfance ou AEPE
- Le poste est aussi ouvert aux titulaires d'un BP ou BEP accompagnement, soins et services à la personne, d'un diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale ou d'accompagnant éducatif et social, de personne ayant exercé pendant 3 ans en qualité d'assistante maternelle agrée...

Savoir faire :

- Connaitre et respecter les besoins fondamentaux de l'enfant
- Savoir observer l'enfant et travailler la juste distance

Savoir être :

- Capacité d'adaptation aux situations
- Sens de l'accueil
- Avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe
- Flexibilité, assiduité
- Qualités relationnelles
- Sens des responsabilités

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail:

Selon les établissements, plusieurs cycles de travail sont proposés :

- Temps de travail annualisé : congés une semaine à chaque période de vacances scolaires, 2 semaines à noël et 6 semaines l'été
- 39h hebdomadaires : 25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année
- Parcours professionnel évolutif par le biais d'accompagnement aux formations
- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)